



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 16 avril 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame BALSON

Convocation envoyée le 10 avril 2026

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 85
Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de présents participant au vote : 82
Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Monsieur Régis PETITBOULANGER	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Jordane GALLOIS	Madame Catherine MINAUX
Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Brigitte CHAVANCE
Madame Brigitte POPARD	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Céline TONOT
Madame Aziza AGLAGAL	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Nouredine ACHERIA	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Valérie GRANDET
Monsieur Philippe NEYRAUD	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Samuel LONCHAMPT	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie BERTILLON	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Didier RELOT
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Monique BAYARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur François DESEILLE	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Moulay JELLAL
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Sébastien KENCKER
Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis GUVENATAM	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Céline RABUT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
Madame Mélanie BALSON	Monsieur Axel SIBERT	Madame Agnès BILLIET
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Sandra GAUDILLIERE	Monsieur Adrien GUENE
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Sabine BAILLOT	Monsieur Jean-Marie BENEY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Thierry COUDERT	Madame Manuella SCHAEFFER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Mélanie FORTIER	Monsieur Fabian RUINET
	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
Madame Isabelle BARDIN pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF

Désignation des administrateurs métropolitains de la SEMOP ODIVEA chargée de l'exécution des services publics d'assainissement et d'eau potable sur une partie du territoire de Dijon métropole

Vu la délibération en date du 20 décembre 2018 par laquelle le Conseil métropolitain s'est prononcé sur le lancement d'une procédure de concession de service public relative à l'exploitation de services publics d'assainissement et d'eau potable sur une partie du territoire de Dijon métropole par une SEMOP ;

Vu le rapport du Président établi conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, présentant les motifs du choix de la société SUEZ-Eau France SAS comme opérateur économique qui sera actionnaire aux côtés de la Métropole de Dijon de la SEMOP attributaire du contrat de concession de service public relative à l'exploitation des services publics d'assainissement et d'eau potable sur une partie du territoire de Dijon métropole et adressé aux membres du Conseil métropolitain le 12 novembre 2019 ;

Vu les statuts constitutifs de la SEMOP ODIVEA et le Pacte d'actionnaires de la SEMOP ODIVEA signés le 20 décembre 2019.

Les statuts de la SEMOP prévoient 3 administrateurs représentant Dijon métropole, l'un d'eux devant être désigné Président du conseil d'administration selon l'article 13.

La présente délibération vise :

- à désigner les administrateurs métropolitains de la SEMOP attributaire du contrat de concession de service public relative à l'exploitation des services publics d'assainissement et d'eau potable sur une partie du territoire de Dijon métropole.

- à autoriser l'un d'eux à occuper le poste de Président du conseil d'administration.

Sont proposés, pour représenter Dijon métropole au conseil d'administration de la SEMOP ODIVEA :

- Monsieur Antoine Hoareau
- Madame Céline Tonot
- Monsieur Benoît Bordat

Est autorisé à occuper le poste de Président :

- Monsieur Antoine HOAREAU

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de désigner** les administrateurs métropolitains de la SEMOP attributaire du contrat de concession de service public relative à l'exploitation des services publics d'assainissement et d'eau potable sur une partie du territoire de Dijon métropole suivants :

- Monsieur Antoine Hoareau
- Madame Céline Tonot
- Monsieur Benoît Bordat

- **d'autoriser** à occuper le poste de Président du conseil d'administration de la SEMOP :

- Monsieur Antoine Hoareau.

Résultat de l'élection, à scrutin secret, des membres de Dijon métropole au sein de la SEMOP Odivéa et autorisation donnée à Mr Antoine Hoareau de siéger comme président :

Nombre de votants : 85

Elus n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de blancs : 12

Nombre d'abstentions : 2

Suffrage exprimé : 71

Majorité absolue : 36

Sont élus, avec 71 voix, les membres listés ci-dessus.

Madame Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance

Monsieur François REBSAMEN,
Président de Dijon Métropole